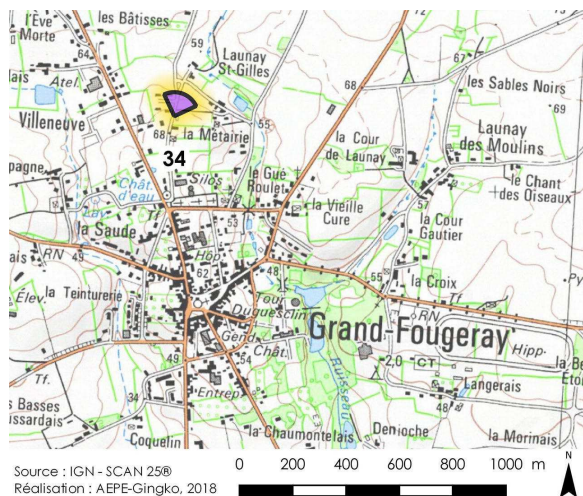


## PM 34 – LOTISSEMENTS NORD DU GRAND-FOUGERAY, RUE DE LAUNAY SAINT-GILLES



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 16H40

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 6,3 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le bourg du Grand-Fougeray ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne, du fait de l'existence de quelques ouvertures plus ou moins filtrées en direction du projet. Cette simulation visuelle, située au niveau des lotissements en périphérie nord du village, concourt à évaluer l'impact paysager du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat. Les deux aérogénérateurs du Grand-Fougeray sont d'ores-et-déjà perceptibles de façon filtrée (nacelles et pales principalement) depuis ce point d'observation.



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT

CONTEXTE ÉOLIEN

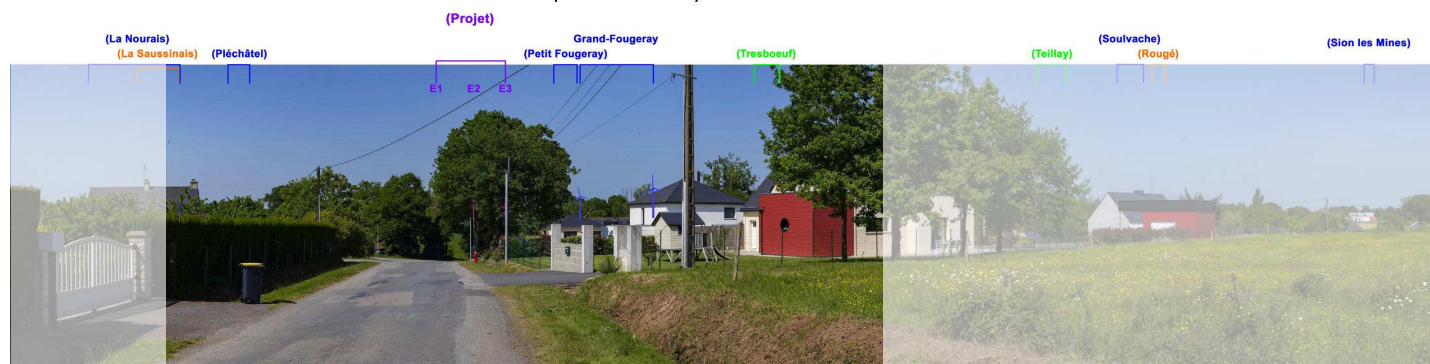


## PM 34 – LOTISSEMENTS NORD DU GRAND-FOUGERAY, RUE DE LAUNAY SAINT-GILLES

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté est ici totalement occulté par la végétation bocagère. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles sont potentiellement possibles, au travers des branchages, mais celles-ci demeureront extrêmement anecdotiques, sans modifier la conclusion de ce commentaire paysager.

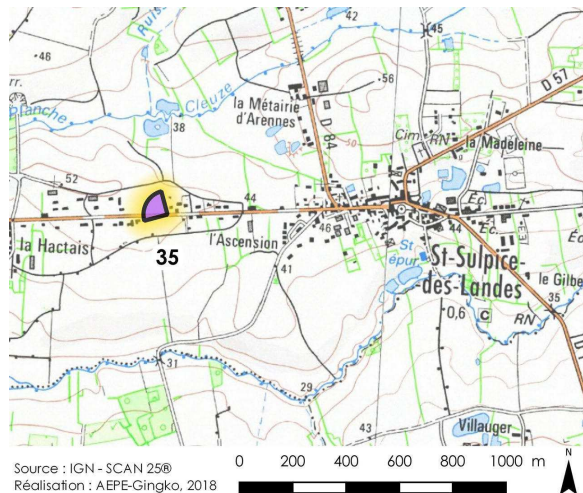
### VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



### PHOTOMONTAGE - 60°



## PM 35 – SORTIE DE BOURG OUEST DE SAINT-SULPICE-DES-LANDES, VIA LA RD57



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 11H55

Distance à l'éolienne la plus proche  $\approx$  6,3 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le village de Saint-Sulpice-des-Landes est caractérisé dans le cadre de l'état initial paysager par une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet, notamment à cause de l'existence d'ouvertures filtrées en direction de ce dernier au niveau des entrées / sorties de bourg, comme ici au niveau de la sortie ouest via la RD57. L'objectif de ce photomontage est donc d'évaluer la perception du parc éolien projeté à ce niveau, afin d'avoir des éléments d'analyse quant à l'impact sur cet axe de communication, ainsi que sur ce lieu de vie et d'habitat.



**AXES DE  
COMMUNICATION**

ROUTE SECONDAIRE

**LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT**

BOURG STRUCTURANT

ÉTAT INITIAL - 60°



## PM 35 – SORTIE DE BOURG OUEST DE SAINT-SULPICE-DES-LANDES, VIA LA RD57

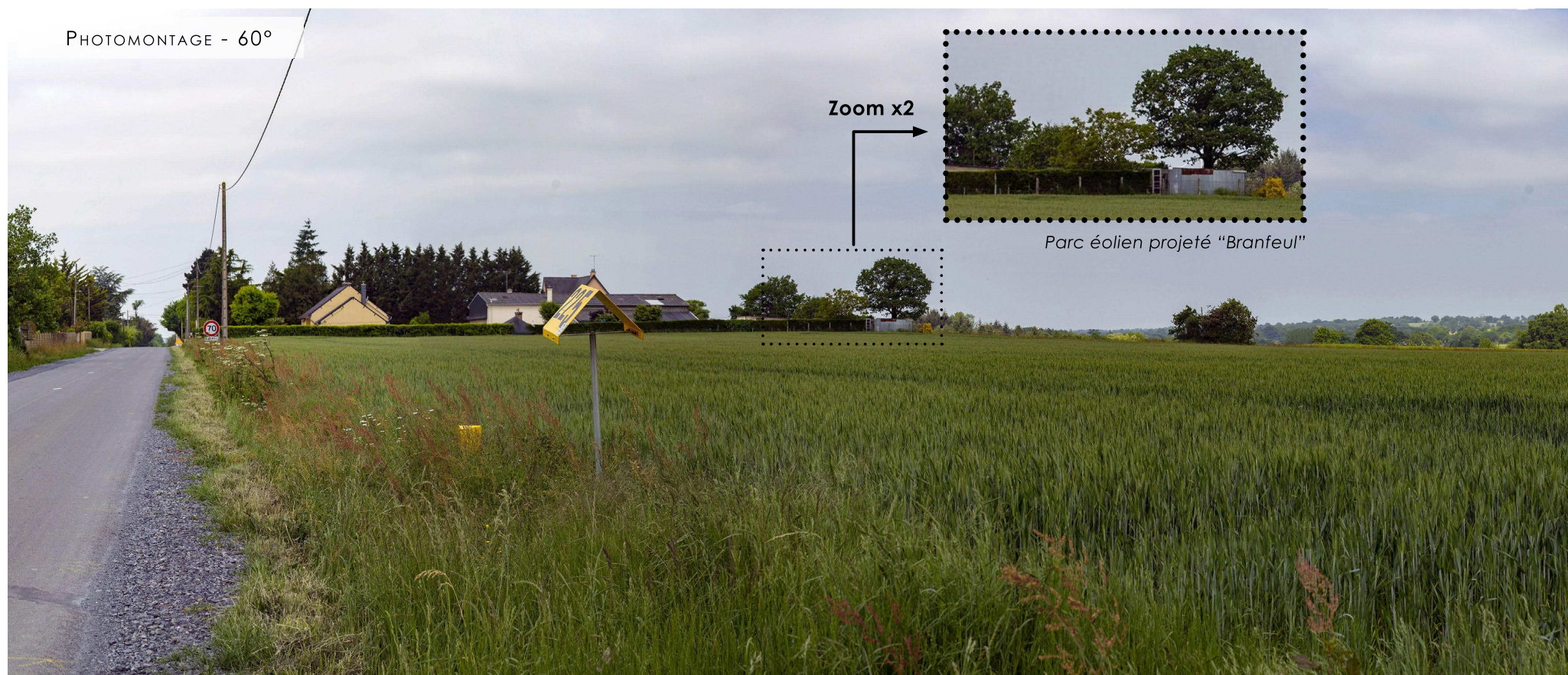
### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les éoliennes projetées sont presque complètement masquées depuis ce point de vue, à cause de la topographie et de la végétation arborée. Seules des portions d'E3 peuvent se deviner à l'arrière-plan du bocage (portion supérieure de mât, nacelle et pales), de façon assez discrète et anecdotique. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles supplémentaires sont possibles, au travers des branchages, sans modifier la conclusion de ce commentaire paysager.

VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

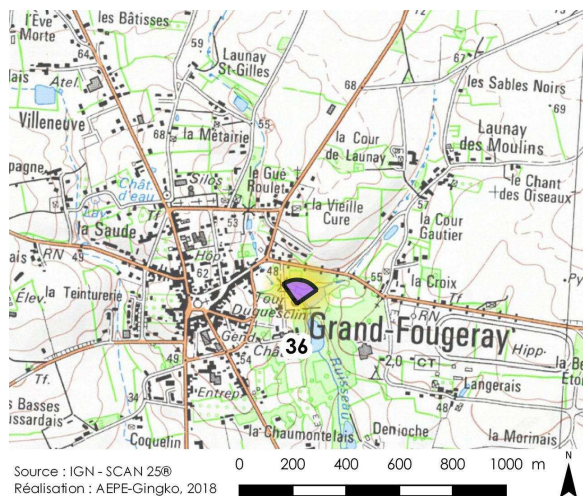


PHOTOMONTAGE - 60°



À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage

## PM 36 – TOUR DUGUESCLIN DU GRAND-FOUGERAY



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 19/01/2017 | 15H10

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 6,9 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation défeuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le donjon du château du Grand-Fougeray est classé au titre des monuments historiques par arrêté du 20 janvier 1913 et ressort de l'état initial paysager et patrimonial avec une sensibilité potentielle moyenne. La tour est ouverte au public tous les week-ends durant l'été et offre, depuis le chemin de ronde, des perspectives profondes sur le territoire environnant. Cette simulation visuelle permet d'évaluer l'intégration paysagère du projet depuis cet édifice patrimonial, où le motif éolien est d'ores-et-déjà perceptible de façon assez prégnante, notamment avec les parcs existants du Grand-Fougeray et de la Nourais.



CONTEXTE ÉOLIEN



PATRIMOINE

PATRIMOINE  
ÉMBLÉMATIQUE



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT

ÉTAT INITIAL - 60°

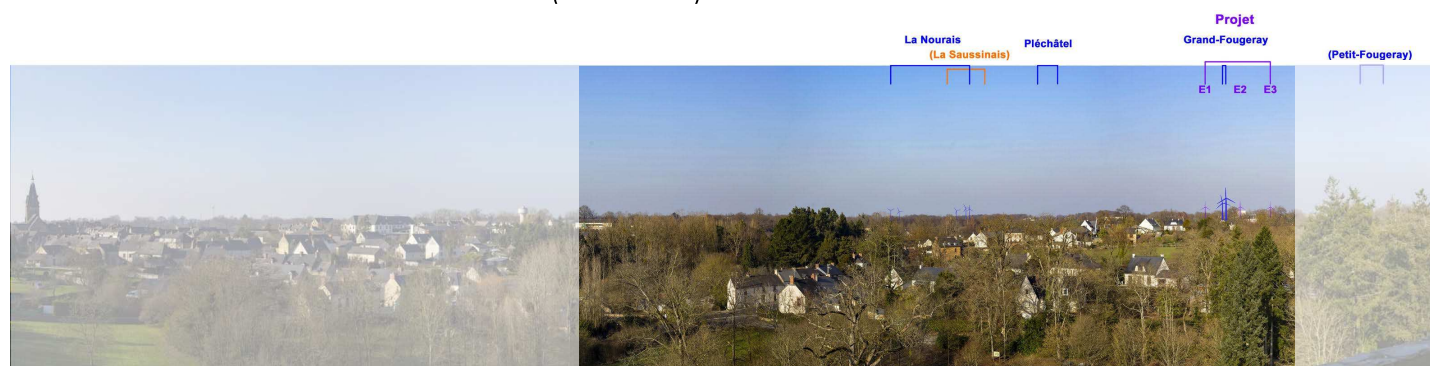


## PM 36 – TOUR DUGUESCLIN DU GRAND-FOUGERAY

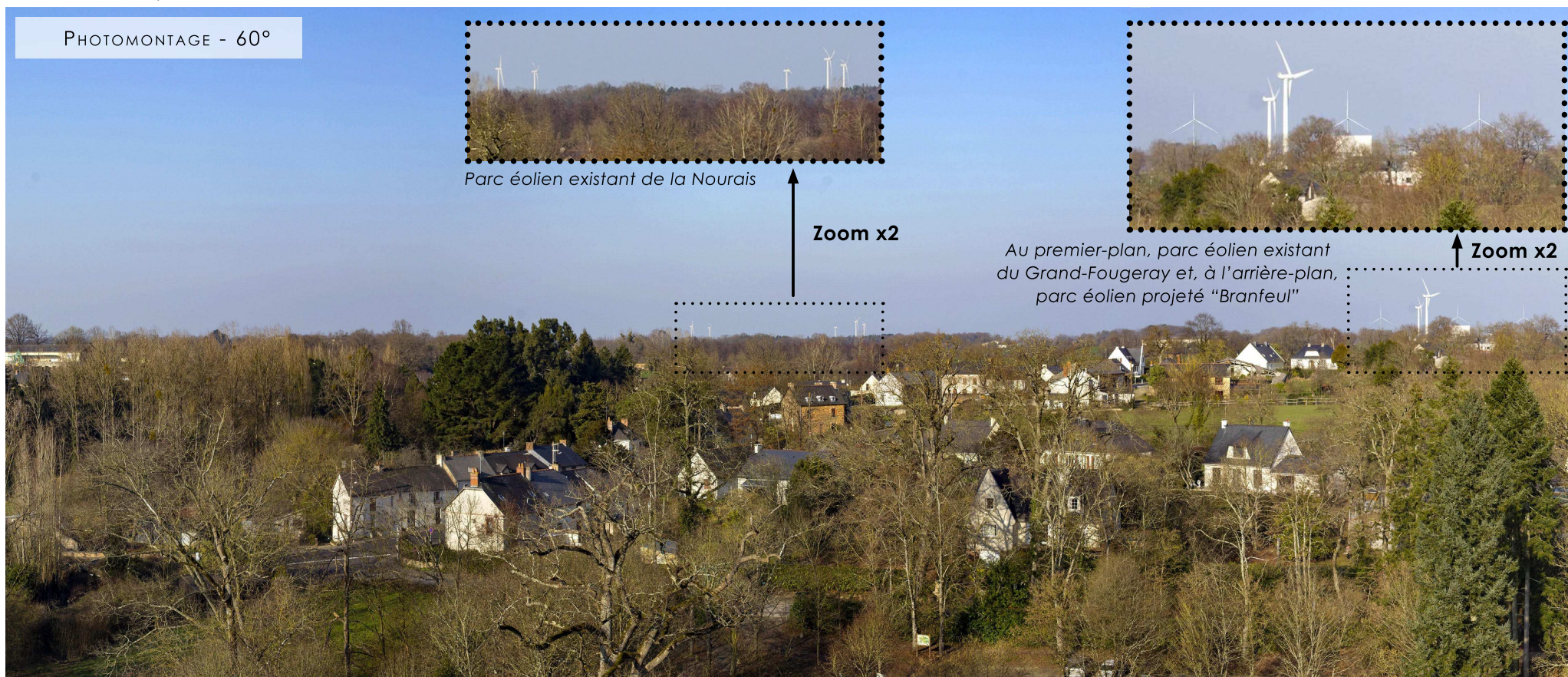
### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois aérogénérateurs projetés apparaissent nettement sur des vues semi-éloignées filtrées (leur base est dissimulée par la végétation arborée et la trame bâtie), à l'arrière-plan de ceux, existants, du parc du Grand-Fougeray (qui sont plus proches et prégnants). Leur taille apparente équivaut à celle des éoliennes existantes de la Nourais. L'implantation est parfaitement lisible, puisque le parc éolien projeté forme un ensemble linéaire soulignant l'horizon boisé de façon régulière et harmonieuse (homogénéité des tailles, sommitales et interdistances apparentes). Celui-ci vient renforcer la perception du motif éolien, tout en demeurant une ponctuation assez lointaine et secondaire de l'horizon ; puisque l'ambiance paysagère demeure avant tout liée au caractère arboré et urbain de l'environnement du point de vue.

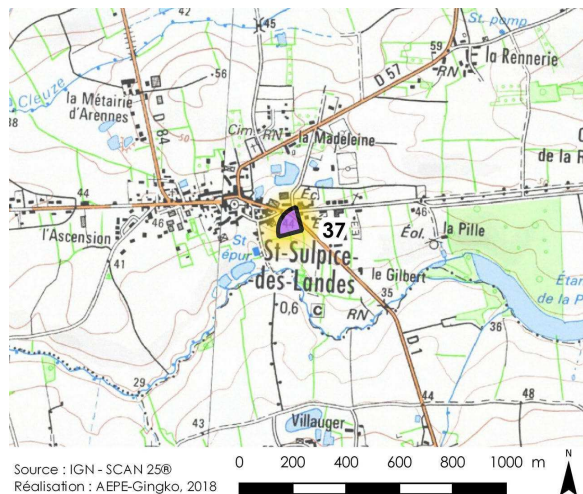
VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



## PM 37 – ENTRÉE DE BOURG EST DE SAINT-SULPICE-DES-LANDES, VIA LA RD1



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 12H00

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 7,4 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le bourg de Saint-Sulpice-des-Landes présente, d'après l'état initial paysager, une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet, notamment à cause de l'existence d'ouvertures filtrées en direction de ce dernier au niveau des entrées / sorties de bourg, comme ici au niveau de l'arrivée est via la RD1. Cette simulation visuelle vise donc à déterminer si le parc éolien projeté est perceptible ou non à cet endroit, et si ce dernier vient ou non rentrer en concurrence avec la silhouette du village et de son église.



**LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT**

BOURG STRUCTURANT

**AXES DE  
COMMUNICATION**

ROUTE SECONDAIRE

ÉTAT INITIAL - 60°

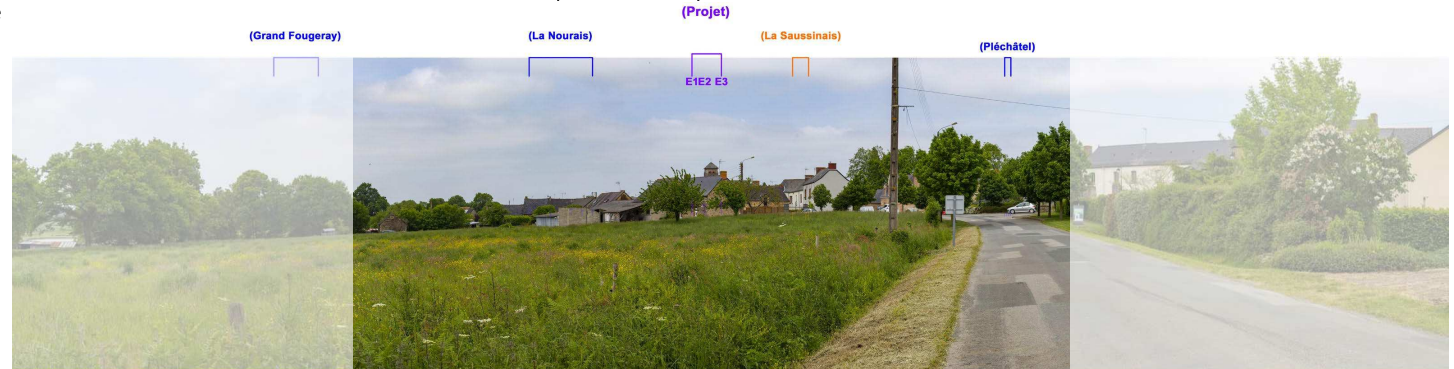


## PM 37 – ENTRÉE DE BOURG EST DE SAINT-SULPICE-DES-LANDES, VIA LA RD1

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté est entièrement dissimulé par la trame arborée depuis ce point de vue.

VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



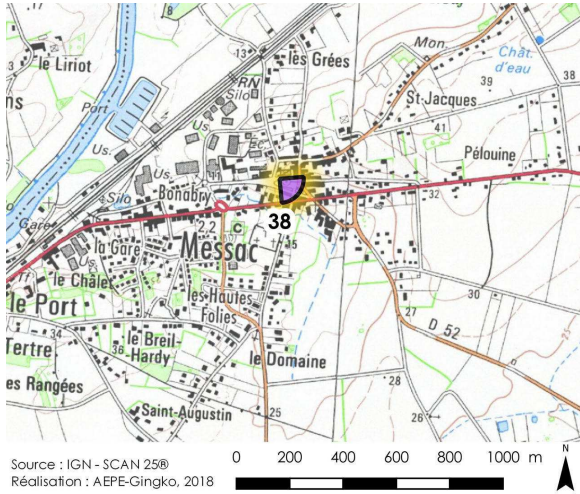
PHOTOMONTAGE - 60°



À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage



## PM 38 – ABORDS DE LA MAIRIE ET DE L'ÉGLISE DE MESSAC



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 14H15

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 7,7 km (E1)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

La commune nouvelle de Guipry-Messac ressort de l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet, car quelques ouvertures plus ou moins filtrées en direction de ce dernier sont identifiées, comme par exemple ici au niveau des abords de la mairie et de l'église de Messac, où l'esplanade offre un certain recul par rapport à la trame bâtie et donc une certaine profondeur au regard. L'objectif de cette simulation visuelle est de déterminer si le parc éolien projeté sera ou non visible depuis cet espace et si oui de quelle manière.



**LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT**

BOURG STRUCTURANT

**PATRIMOINE**

PATRIMOINE  
RECONNU LOCALEMENT



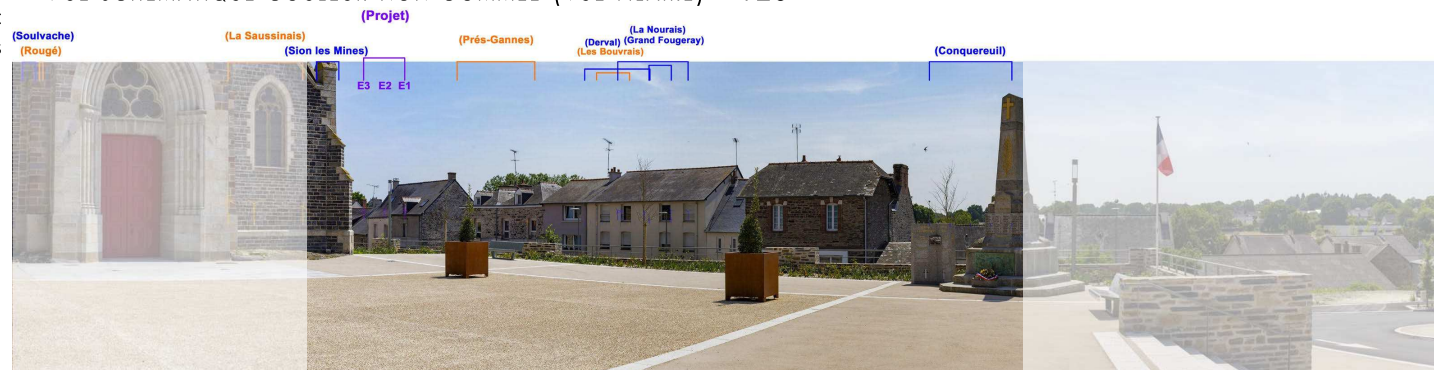
ÉTAT INITIAL - 60°

## PM 38 – ABORDS DE LA MAIRIE ET DE L'ÉGLISE DE MESSAC

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les éoliennes projetées ne sont pas visibles depuis ce point d'observation car entièrement masquées par les éléments bâtis.

VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

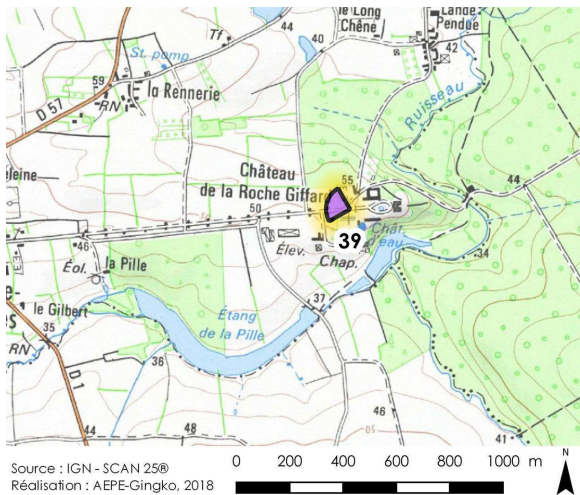


PHOTOMONTAGE - 60°



À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage

## PM 39 – CHÂTEAU DE LA ROCHE-GIFFARD (COMMUNE DE SAINT-SUPLICE-DES-LANDES)



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 12H10

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 8,7 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le château de la Roche-Giffard est inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 27 octobre 2014 et présente, d'après l'état initial paysager et patrimonial, une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet. Ce photomontage permet d'évaluer si le parc éolien projeté sera ou non perceptible depuis les abords de cet édifice, et le cas échéant dans quelle proportion.



PATRIMOINE

PATRIMOINE  
EMBLÉMATIQUE



## PM 39 – CHÂTEAU DE LA ROCHE-GIFFARD (COMMUNE DE SAINT-SUPLICE-DES-LANDES)

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

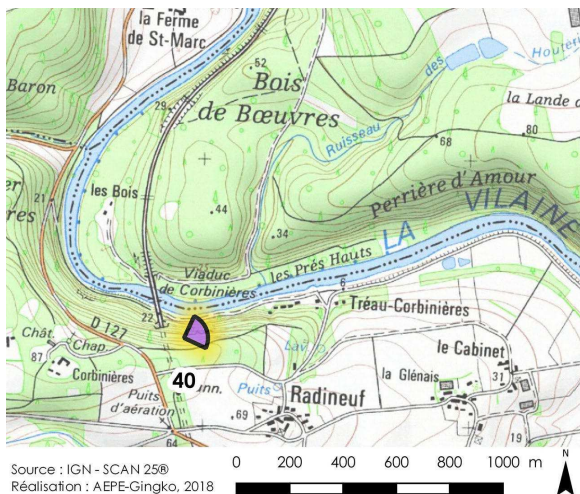
Les aérogénérateurs projetés ne sont pas perceptibles depuis ce point de vue puisque la végétation arborée les occulte en totalité. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles sont potentiellement possibles, au travers des branchages, demeurant toutefois extrêmement réduites et anecdotiques.

VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



À observer à environ 35 cm de distance, pour restituer le réalisme du photomontage

## PM 40 – PANORAMA DU SITE INSCRIT / CLASSÉ DES CORBINIÈRES (COMMUNE DE LANGON)



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 15H50

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 9,3 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le site inscrit / classé des Corbinières est globalement composé de paysages relativement fermés, à cause de la géomorphologie très enclavée de la vallée de la Vilaine à ce niveau (vallée relativement encaissée), mais aussi de l'aspect très densément boisé du site. Un panorama est toutefois identifié sur le circuit de randonnée locale "À l'assaut de Corbinières" qui souligne un "belvédère, qui offre une vue imprenable sur le massif de Baron" (sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet d'après l'état initial paysager). Ce photomontage a donc vocation à établir si le projet sera ou non perceptible depuis ce point de vue exceptionnel, sachant qu'aucune autre ouverture visuelle n'est répertoriée.



PATRIMOINE

PATRIMOINE  
EMBLÉMATIQUE

ÉTAT INITIAL - 60°

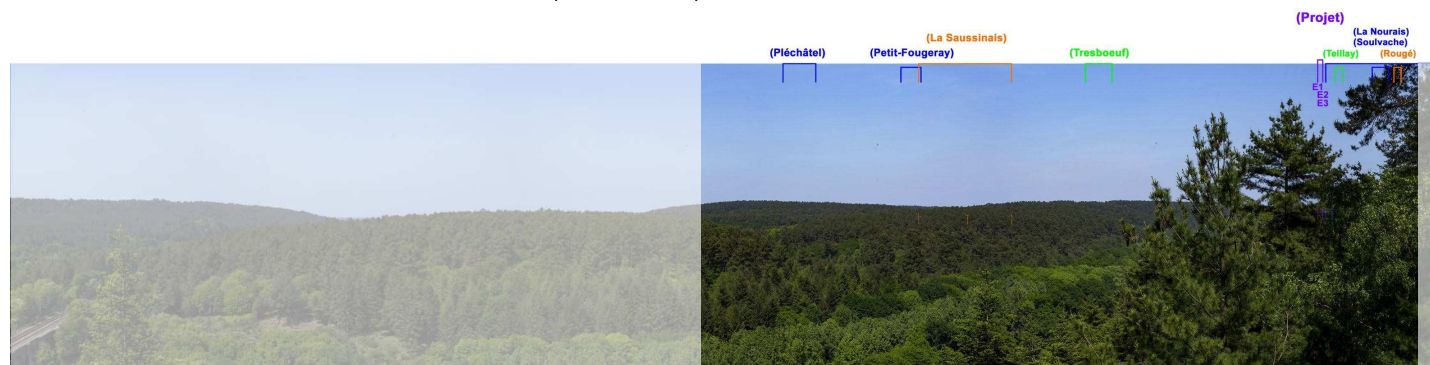


## PM 40 – PANORAMA DU SITE INSCRIT / CLASSÉ DES CORBINIÈRES (COMMUNE DE LANGON)

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté n'est pas du tout visible au niveau de ce panorama car la strate arborée (il s'agit de conifères, donc de végétation persistante) le masque complètement, ainsi que le parc éolien existant de la Nourais.

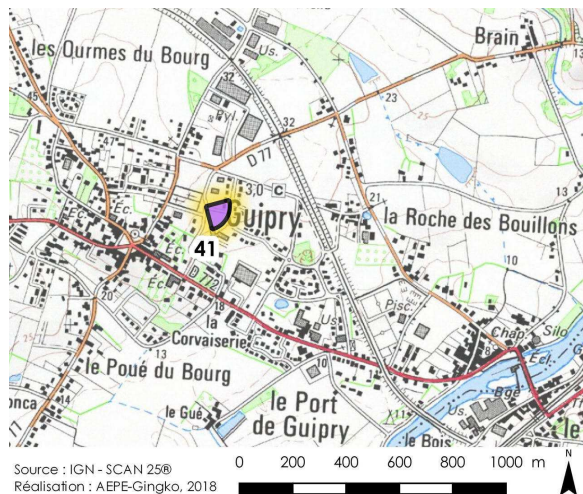
VUE SCHÉMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°



## PM 41 – PARTIE HAUTE DU BOURG DE GUIPRY, VUE SUR LA VALLÉE DE LA VILAINE, RUE DE LA CRÉPINIÈRE



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 14H40

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 9,8 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

La commune nouvelle de Guipry-Messac est identifiée dans l'état initial paysager avec une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet, car quelques ouvertures plus ou moins filtrées en direction de ce dernier sont identifiées, comme par exemple ici sur les hauteurs du village de Guipry, partiellement développé sur un versant orienté vers la Zone d'Implantation Potentielle (le parc existant de la Nourais y est d'ores-et-déjà perceptible). Cette simulation visuelle contribue à caractériser les effets paysagers du parc éolien projeté sur ce lieu de vie et d'habitat, tout en étudiant les effets cumulés et cumulatifs.



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT



CONTEXTE ÉOLIEN

ÉTAT INITIAL - 60°

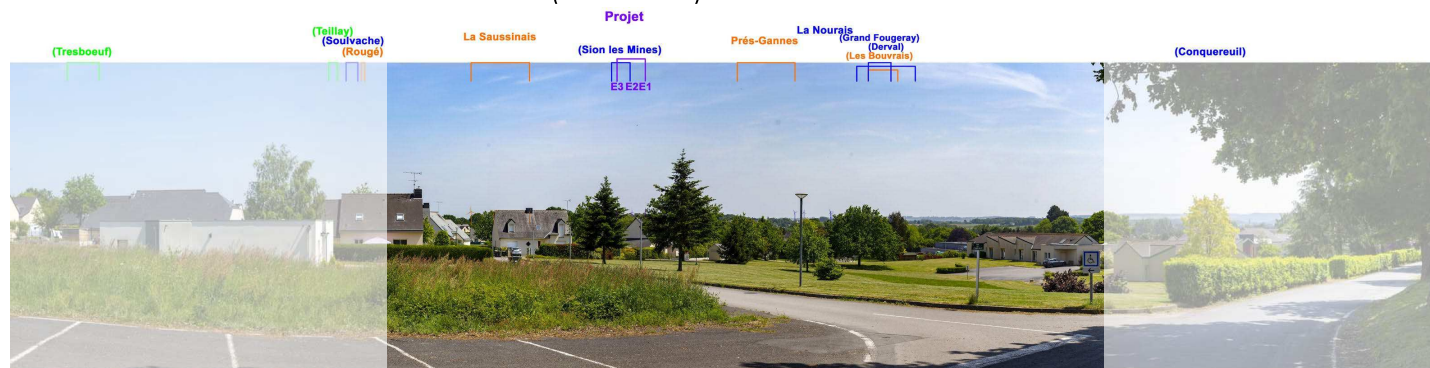


## PM 41 – PARTIE HAUTE DU BOURG DE GUIPRY, VUE SUR LA VALLÉE DE LA VILAINE, RUE DE LA CRÉPINIÈRE

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

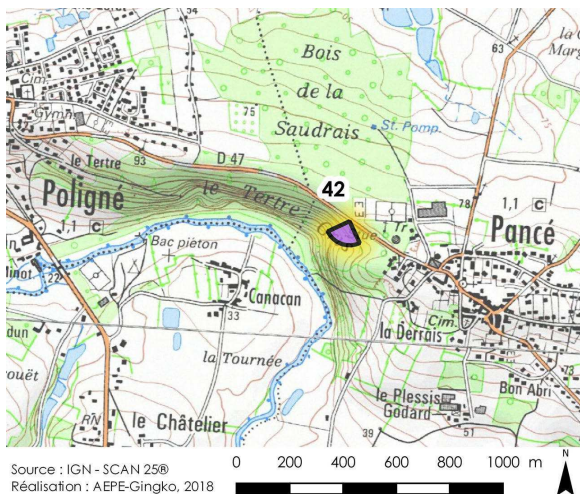
Le parc éolien projeté se perçoit ici sur des vues assez lointaines et filtrées : E3 est presque entièrement masquée ; alors qu'E2 et E1 se distinguent par leurs portions supérieures de mâts, nacelles et pales. L'implantation est clairement lisible, avec un ensemble linéaire prenant appui sur la ligne de crête de façon régulière et harmonieuse (homogénéité des tailles, sommitales et interdistances apparentes). Une cohérence d'ensemble se dégage vis-à-vis du parc éolien existant de la Nourais et celui en cours d'instruction de la Saussinais. En effet, les logiques d'organisation de ces derniers apparaissent assez similaires. En saison défeuillée, quelques interactions visuelles supplémentaires sont possibles, sans modifier la conclusion de ce commentaire paysager.

VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°





## PM 42 – PANORAMA DU SITE INSCRIT DU TERTRE GRIS ET DU BOIS DE LA SAUDRAIS



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 23/07/2015 | 14H20

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 11,3 km (E3)

Conditions météorologiques : quelques nuages, visibilité satisfaisante, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

Le site inscrit du Tertre Gris et du Bois de la Saudrais, se trouve sur la ligne de crête au nord de Bain-de-Bretagne, sur laquelle prennent appui les villages de Poligné et de Pancé. Il se compose dans l'ensemble paysages arborés fermés, sans ouverture visuelle, hormis au niveau du belvédère aménagé avec une table d'orientation, où est située la prise de vue (sensibilité potentielle moyenne d'après l'état initial paysager et patrimonial). Ce photomontage a donc pour objectif de déterminer dans quelle mesure le parc éolien projeté y sera perceptible, mais aussi d'évaluer la qualité de son insertion paysagère le cas échéant, sachant que le parc existant de la Nourais y est d'ores-et-déjà visible de façon lointaine et très filtrée. Il s'agit de la seule ouverture visuelle répertoriée au niveau du site.



PATRIMOINE

PATRIMOINE  
EMBLÉMATIQUE



CONTEXTE ÉOLIEN

ÉTAT INITIAL - 60°

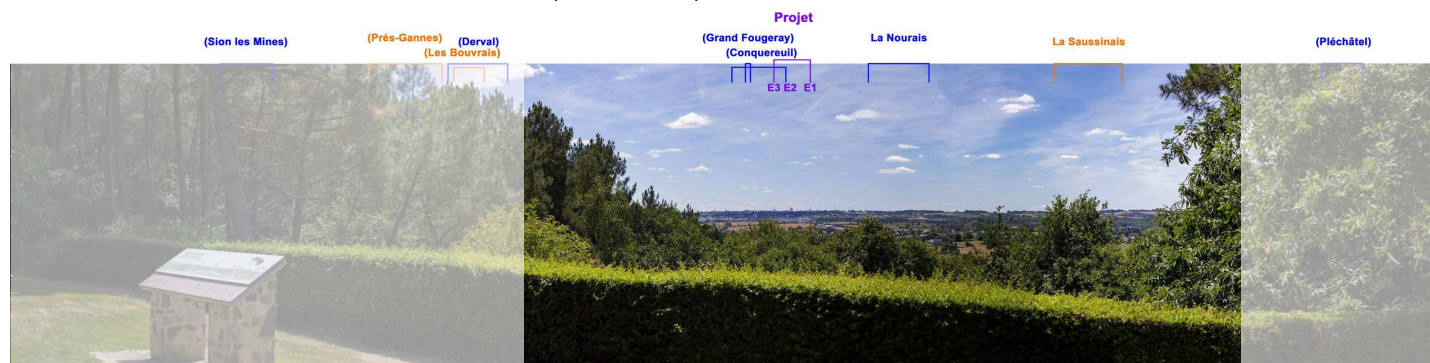


## PM 42 – PANORAMA DU SITE INSCRIT DU TERTRE GRIS ET DU BOIS DE LA SAUDRAIS

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Le parc éolien projeté apparaît sur des vues lointaines filtrées (une majorité de leurs mâts est dissimulée par la topographie), à l'arrière-plan de la ligne de crête autour de laquelle s'est développée la ville de Bain-de-Bretagne ; élément de relief sur lequel l'implantation vient prendre appui de façon régulière et harmonieuse (homogénéité des tailles, sommitales et interdistances apparentes). La lisibilité dans le paysage est donc parfaitement satisfaisante. Aucune problématique d'échelle n'est identifiée, la taille apparente des aérogénérateurs dépassant à peine celle du château d'eau. Le motif éolien, d'ores-et-déjà perceptible avec le parc existant de la Nourais, mais de façon assez discrète car davantage filtré, est donc renforcé, même si la modification de l'ambiance paysagère demeure faible.

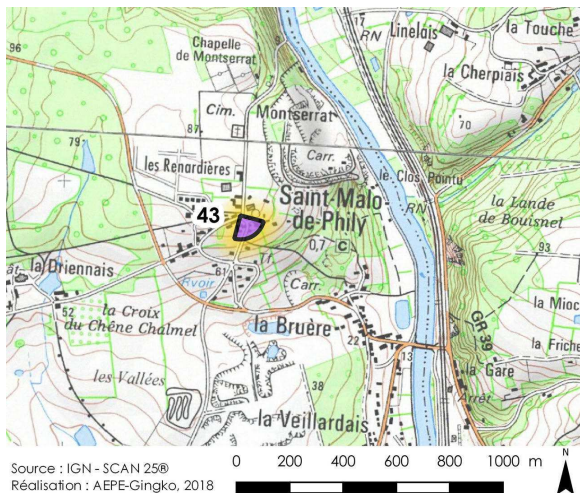
### VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°



### PHOTOMONTAGE - 60°



## PM 43 – ABORDS DE L'ÉGLISE DE SAINT-MALO-DE-PHILY



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 17/05/2018 | 15H00

Distance à l'éolienne la plus proche ≈ 11,2 km (E1)

Conditions météorologiques : ciel dégagé, excellente visibilité, léger contre-jour, végétation feuillée.

### RAISONS DU POINT DE VUE :

L'église Saint-Malo, inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 31 juillet 2015, présente, d'après l'état initial paysager et patrimonial, une sensibilité potentielle moyenne vis-à-vis du projet. En effet, des perspectives lointaines en direction de ce dernier sont possibles depuis les abords de l'édifice, où l'on perçoit d'ailleurs d'ores-et-déjà le parc existant de Pléchâtel. Cette simulation visuelle permet d'analyser les effets du parc éolien projeté sur ce monument, ainsi que sur le village de Saint-Malo-de-Phily, tout en étudiant l'articulation avec le contexte éolien. Il s'agit d'un point d'impact maximal car en se décalant légèrement le bâti et les arbres tendent à filtrer les vues, comme c'est d'ailleurs aujourd'hui déjà le cas avec les éoliennes existantes de Pléchâtel.



CONTEXTE ÉOLIEN



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT



PATRIMOINE

PATRIMOINE  
EMBLÉMATIQUE



## PM 43 – ABORDS DE L'ÉGLISE DE SAINT-MALO-DE-PHILY

### COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Les trois éoliennes projetées se distinguent ici nettement mais sur des vues éloignées partiellement filtrées (bases des mâts d'E3 et E2 occultées par la végétation arborée), de façon moins prégnante que celles, existantes, de Pléchâtel (plus proches de ce point de vue). Certains aérogénérateurs construits de Derval peuvent se deviner au lointain, dans la même portion du champ visuel que le parc éolien projeté, mais plus discrètement (taille apparente réduite). L'implantation est parfaitement lisible, avec un ensemble linéaire régulier (homogénéité des tailles, sommitales et interdistances apparentes), s'appuyant sur les lignes de forces paysagères (topographie, contexte éolien). L'ambiance paysagère initiale est peu modifiée par le projet de parc éolien "Branfeul".

VUE SCHEMATIQUE COULEUR NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

